



**Jour
J-130**

REFORME DES FINANCES PUBLIQUES

**Basculement du Budget des
moyens au Budget-Programme**

BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF

23/08/2019

LOGEMENTS SOCIAUX

Koné Bruno (ministre de la Construction et du logement):

**«La cité Ado sera totalement
habitable dans 2 mois»**

P2

CIRCULATION DES PERSONNES ET DES BIENS, SUPPRESSION
DES BARRIÈRES NON TARIFAIRES, ÉCHANGES COMMERCIAUX, ETC.

P7

Voici les grandes réformes en cours dans l'espace Cedeao

Des réformes qui rassurent partenaires et investisseurs

P2

**De bons points résultant
de réformes hardies**

P2

Des réformes qui rassurent partenaires et investisseurs

Des importants progrès ont été enregistrés par la Côte d'Ivoire en matière de bonne gouvernance de 2012 à 2018 : réduction du taux de pauvreté, bonne gestion des programmes économiques et financiers, avancées notables dans la lutte contre la corruption, amélioration de l'indice de développement humain, accélération de l'accès des populations aux services sociaux de base (eau potable, santé, électricité, etc.), baisse de l'indice de sécurité, taux d'endettement soutenable...

Judi, 20 mars 2014. Espace CRRAE-UMOA, Abidjan-Plateau. La Banque mondiale évalue l'état de ses interventions en Côte d'Ivoire. Ousmane Diagana, alors Directeur des Opérations de l'institution, salue la bonne utilisation par le gouvernement des ressources mises à sa disposition. « La bonne pratique des règles de gestion par l'Etat a permis d'atteindre un taux de décaissement de 40%, un des plus élevés au niveau de la Banque mondiale ». Satisfaite, l'institution finance en 2017-2018, onze (11) autres projets dans les secteurs de l'agriculture, du transport, de l'énergie, de l'environnement, de la santé, de l'eau et de la foresterie, pour un coût de 683 milliards de FCFA. « C'est la première fois que la Banque mondiale dépasse le montant de 1 milliard de dollars de financements approuvés en Côte d'Ivoire », souligne Pierre Laporte, Directeur actuel des Opérations. Cela a contribué à renforcer les



Les progrès de la Côte d'Ivoire en matière de bonne gouvernance ont été reconnus lors du dernier Ibrahim Governance Weekend à Abidjan.

actions de l'Etat en matière d'accès des populations aux services sociaux de base (eau, électricité et santé) et de réhabilitation des routes et pistes rurales. Autre contribution : l'appui à la lutte contre la pauvreté, à travers le projet de Filets Sociaux Productifs, dont 50 000 ménages démunis bénéficient, à raison de 36 000 FCFA par trimestre. Du côté du Fonds Monétaire International (FMI), la performance du programme économique et financier est également jugée bonne. « La Côte d'Ivoire est parvenue à générer une croissance forte, tout en préservant la stabilité macro-économique. Nous sommes disposés à travailler de concert avec vous,

à la réussite de vos objectifs de croissance soutenue, durable et inclusive », déclarait, le 03 octobre 2018 à Abidjan Céline Allard, chef de délégation, au terme de la 5ème Revue d'Évaluation du FMI. Le Mécanisme d'Auto-évaluation par les Pairs (MAEP), revue périodique des politiques et pratiques de promotion de la démocratie, de la paix et de la bonne gouvernance, relève dans son rapport 2018 (publié le 09 février 2019 à Addis-Abeba) « une performance remarquable du pays en moins de 7 ans ». Quant au Millenium Challenge Corporation (MCC), agence gouvernementale indépendante des Etats-Unis, il note des



Christine Lagarde félicite Alassane Ouattara pour les performances réalisées

avancées notables en matière de droits de l'Homme et de liberté économique, d'investissement dans le capital humain, de lutte contre la corruption (éliminatoire en cas d'absence de progrès). D'où l'éligibilité du pays au Programme Compact du MCC en 2015 et l'octroi en 2017 d'un don de 315 milliards de FCFA. Un fonds destiné à financer divers projets de transport et d'éducation, en vue de renforcer les compétences pour l'employabilité. L'assistance du MCC est soumise au respect de 20 critères rigoureux de bonne gouvernance. Le « Doing Business » portant sur l'environnement des affaires, l'indice Mo Ibrahim de la Gouvernance Africaine, ainsi que Transparency International, qui scrute le niveau de perception de la corruption, confirment les progrès enregistrés depuis 2012. Il en est de même au niveau de l'Open Government Partnership

(OGP) pour la transparence des données publiques et de Reporters Sans Frontières (RSF) qui mesure la liberté de la presse et d'expression. Ces progrès résultent de la volonté, depuis 2011, du Président de la République Alassane Ouattara de mettre la bonne gouvernance au cœur de l'action gouvernementale. La création de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG), de l'Inspection Générale des Finances (IGF), de l'Inspection Générale d'Etat (IGE) et de la Cour des Comptes (CC) répond de cette volonté. De même que le vote en 2013 d'une loi ayant abouti à la création en 2014 de la Commission d'accès à l'Information d'Intérêt Public et aux Documents Publics (CAIDP). Le pays a également adhéré en 2008 à l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE).

Source CIGC

De bons points résultant de réformes hardies

Les indicateurs en matière de gouvernance étaient tous au rouge en 2011 : taux de pauvreté à 51% ; croissance économique négative (-4,2%) ; Indice de Développement Humain (IDH) à 0,401 ; Indice de sécurité à 3,9 en 2012 (selon l'ONU) ; instabilité politique avérée, etc. En 2018, ils sont globalement passés au vert, avec le recul de la pauvreté à 46,3% (2015) ; un taux de croissance économique moyen à 8,6% depuis 2012 ; IDH passé à

0,74 ; l'indice de sécurité à 1,1 en mai 2019 ; l'accessibilité accrue des populations à l'eau potable (81%) et l'accès de 91,6% des enfants à l'école primaire. Reporters Sans Frontières (RSF), pour ce qui est de la liberté de la presse et d'expression, a classé le pays en 2019 à la 71ème place sur 180 pays, contre la 81ème place en 2018. Le budget de l'Etat est en constante croissance, passant de 3 295,3 milliards de FCFA en 2012 à 7 334,3 mil-

liards de FCFA en 2019, grâce à la performance des régions financières. Ces progrès tangibles résultent des réformes institutionnelles, économiques et financières engagées par le gouvernement, dont l'institution d'un mécanisme d'évaluation des Directeurs des Affaires Financières (DAF) des ministères, l'informatisation complète des douanes et la dématérialisation du paiement des impôts (e-impôts).

Source CIGC

Quelques effets directs de la bonne gouvernance

Le volume des investissements directs nationaux (IDN) et étrangers (IDE) a connu, selon le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPIC), une hausse de 51%, passant de 466 milliards de FCFA en 2017 à 703 milliards de FCFA en 2018. Ces investissements couvrent l'ensemble des régions du pays et plusieurs secteurs dont l'agro-industrie (27%), le transport et l'entreposage (24%), l'hôtellerie et la restauration (3%) et l'industrie plastique (4%). Cette embelle, favorisée par un bon climat des affaires induit par des réformes engagées depuis 2011, a permis la création, sur la même période, de

8 767 emplois directs par les investisseurs enregistrés au guichet CEPIC. Le secteur minier ivoirien connaît aussi un dynamisme, avec 178 permis de recherche minière et 16 permis d'exploitation au 31 décembre 2018. La mine d'or d'Ity a mobilisé 240 milliards de FCFA d'investissement et fait passer le nombre d'emplois à 1 000, contre 500 précédemment. Le total d'emplois générés par le secteur minier s'élève à 13 327 en 2018, représentant une hausse de 26,63% par rapport à 2017. Par ailleurs, la dynamique de croissance économique (8,6% en moyenne par an) des huit

dernières années a permis d'augmenter les dépenses dites « propageuses » en faveur des populations défavorisées. Et ce, dans les secteurs de la santé, l'éducation, l'eau potable, les pistes rurales... Ces dépenses sont passées de 1 080,3 milliards de FCFA en 2012 à 2 505,5 milliards de FCFA en 2019. De même, les dépenses de personnels (salaires) sont passées de 932,5 milliards de FCFA en 2012 à 1 720,8 milliards de FCFA en 2019, améliorant ainsi les conditions de vie des fonctionnaires et agents de l'Etat.

Source CIGC

Les principaux acquis de 2012 à 2018

315 milliards de FCFA
d'allocation du Programme Compact du Millenium Challenge Corporation (MCC) à la Côte d'Ivoire en 2017, après son éligibilité

22^e place
en 2018, contre la 41^{ème} en 2017 à l'Indice Mo Ibrahim de la Gouvernance Africaine (IAG) qui évalue 54 pays africains sur la base de leur développement économique durable et humain

10 pays
Parmi les 10 pays les plus réformateurs au monde

Dans le rapport « Doing Business 2019 » de la Banque mondiale, la Côte d'Ivoire figure parmi les 10 pays les plus réformateurs au monde

103^e place
en 2017 sur 180 pays, avec une note de 36/100, selon l'Indice de Perception de la Corruption (IPC) de Transparency International, mettant en lumière le degré de corruption perçue. En 2007, le pays occupait la 150^{ème} place avec un score de 2,1/100

71^e place
en 2019 au classement de Reporters Sans Frontières (liberté d'expression et de la presse), contre la 81^{ème} place en 2018 et la 159^{ème} place en 2012

48%
de taux d'endettement en 2018, sur un plafond communautaire (UEMOA) de 70% du Produit Intérieur Brut (PIB)

7000 emplois
créés globalement par mois, grâce aux différentes réformes économiques et financières

249,83%
de taux de croissance de la production industrielle de l'air en Côte d'Ivoire entre 2009-2018, passant de 7 tonnes à 24,4 tonnes

Perspectives

- Renforcer les capacités de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG) pour plus d'efficacité dans la lutte contre la corruption
- Simplifier davantage les procédures administratives pour réduire les risques de mauvaise gouvernance et de corruption
- Moderniser en profondeur le gestion du cadastre pour plus de transparence
- Améliorer la gouvernance des

Etablissements Publics Nationaux (EPN), des sociétés d'Etat et des sociétés à participation financière de l'Etat par un accroissement du contrôle de leur gestion

- Consolider la dynamique de coopération avec la communauté financière (Banque mondiale, Banque africaine de développement, FMI, etc.)
- Renforcer durablement la redistribution des fruits de la croissance, par la mise en œuvre réussie du Programme Social du Gouvernement (PSG) 2019-2020

Source CIGC

10 ACTU SOCIÉTÉ

DÉCÈS SUSPECTS DE PLUSIEURS PERSONNES À DIANRA
L'Inhp, les cliniciens et laborantins mobilisés pour identifier le mal

DAO MAÏMOUNA

Une course contre la montre. C'est ce qu'ont engagé les experts de l'Institut national d'hygiène publique (Inhp) et même des cliniciens et laborantins pour identifier le mal qui frappe la localité de Yérétié, dans la sous-préfecture de Dianra. Cette situation crée une psychose au sein de la population. Cela, suite au décès de 28 personnes de juillet à août 2019, selon le communiqué du ministère de la Santé et de

l'hygiène publique, dont 9 cas de décès présentant les signes cliniques de cette maladie non encore identifiée. A savoir, dite le communiqué : des ecchymoses au niveau du visage et des membres inférieurs ; une constipation, des douleurs thoraciques (douleurs au niveau de la poitrine) ; des ballonnements abdominaux ; une fatigue générale et des vomissements. La mobilisation des équipes médicales de recherche au sein de la communauté, et on dans le communiqué, a permis d'identifier quatre (4) personnes présentant depuis deux à

trois semaines les signes de cette maladie. Toutefois, depuis juillet 2019, aucun autre cas de décès n'a été notifié, indique le ministère qui appelle au calme. « Le ministère de la Santé et de l'hygiène publique invite les populations en général et celle de Yérétié en particulier au calme et à la sérénité. Par ailleurs, il est recommandé à toute personne présentant l'un des signes sus-cités de se rendre immédiatement dans le centre de santé le plus proche », prône le ministère qui demande aux populations d'éviter l'automédication. Une « équipe de



Le ministre de la Santé s'attèle à trouver l'origine du mal qui frappe Yérétié à Dianra. (Ph. d'archives)

Inhp en plus des cliniciens et de laborantins étant mobilisés pour identifier cette maladie afin d'y apporter une réponse appropriée. DM

SANTÉ PUBLIQUE

Trois clubs du Rotary offrent 500 kits de dépistage de l'hépatite

JACQUELIN MINTON
 CORRESPONDANT

Le Rotary club international, par le canal de son groupe d'action pour l'éradication de l'hépatite basé au Béni, a entrepris une vaste campagne

de dépistage de cette pathologie à travers 50 pays dans le monde dont la Côte d'Ivoire. Cette campagne s'est déroulée du 20 juillet au 18 août 2019 à travers tout le pays. A l'étape de la capitale politique ivoirienne le 17 août dernier à l'esplanade du CHR de Yamoussoukro, les clubs le Rotary

Club Président, le Rotary Club Doyen et le Rotary Club de Bouaflé ont offert 500 kits de dépistage de l'hépatite. « 400 millions de personnes dans le monde sont porteuses de l'hépatite dont seulement 5% connaissent leur statut. D'où l'urgence des actions de lutte. Ce sont 3 Clubs qui se mettent

ensemble cette campagne à Yamoussoukro », a expliqué Diarassouba Sékou, point focal du projet au Rotary club Président de Yamoussoukro. Lors de cette campagne, les personnes dépistées positives ont été orientées vers le Centre de diagnostic et de recherche sur le SIDA et les autres maladies infectieuses (CEDRES) pour une confirmation de ce diagnostic. Dr Lia, médecin au CHR de Yamoussoukro et membre du club service, a encouragé les populations à connaître leur statut,

afin d'éviter d'être surprises par la maladie. « Un vaccin contre les formes d'hépatites existe déjà. Alors nous demandons aux personnes saines de faire dès maintenant leur vaccin et de respecter les rendez-vous successifs afin d'avoir la protection à vie. Les voies de transmissions sont les mêmes que les maladies sexuellement transmissibles ; à savoir l'usage de matériels coupants souillés, les rapports sexuels non protégés, la transmission mère-enfant, etc. » a-t-il informé. JM

MANKONO

L'hôpital reçoit du matériel pédiatrique d'une valeur de 3,5 millions de FCFA

RAHOUL SAINFORT
 CORRESPONDANT

Du matériel pédiatrique comprenant une couveuse dont le coût total est estimé à 3,5 millions de FCFA. C'est le don fait par l'association les Amis de Mankono (ADM) à l'hôpital général, à l'occasion de la 5e édition de son "Barbecue géant" qui s'est déroulé du 13 au 16 août. C'est le commandant du 3e bataillon de Bouaké, le colonel Losseny Fofana, parrain de cette édition, qui a procédé à la remise des dons aux responsables de l'hôpital. Selon le président de ADM, Dossa



Le colonel Losseny Fofana (à gauche) remet le don. (Ph. DR)

Bouaké, le "Barbecue géant" s'inscrit dans le cadre de la célébration de la fête de la "labaski". Il comprend un volet festif et un volet social. Les dons s'inscrivent dans le cadre du volet social", a-t-il expliqué. Avant de poursuivre : "Pour le volet festif, nous nous sommes rendus à la "Glossade" qui est un site touristique, où nous avons réuni plusieurs centaines de jeunes

autour d'un barbecue et fait la fête", a-t-il ajouté. A l'en croire, le colonel Losseny Fofana a saisi cette opportunité pour prôner la cohésion, la solidarité et l'union auprès des jeunes. L'association n'est pas à son premier don à l'hôpital qui a déjà reçu de sa part des lits, des fauteuils roulants et du matériel informatique pour l'administration. RS

CÉLÉBRATION DE L'EXCELLENCE

Un prix pour récompenser le meilleur Bts 2018 et Bac 2019

YVES KALOU

Le challenge est grand : faire des jeunes des agents de développement au lieu d'être des demandeurs d'emploi. C'est la visée d'Acossi Bessil Ernest, coordinateur du projet "Un jeune, une formation, un emploi" et président de la Mutuelle des agents de développement de Côte d'Ivoire (MAD-CI), en lançant le prix d'excellence Bts 2018 et Bac 2019. Le prix a été présenté, samedi dernier, en marge d'une session de formation à la cité Mermoz. « Nous avons initié le prix d'excellence Bts 2018 et Bac 2019 en vue de rehausser le niveau des étudiants diplômés. Nous visons, à travers ce prix d'excellence, trois objectifs : conseiller, orienter et encadrer les jeunes diplômés ; faire d'eux des apporteurs de solution et les inscrire dans la mutuelle », a-t-il expliqué. Pour participer au concours, il faut avoir le Bac 2019 ou le Bts 2018,



Le président de la Mad-Ci encourage les jeunes à la persévérance.

être engagé à lutter contre le chômage, avoir un projet professionnel ou d'entreprise à fort impact social.

Les inscriptions au concours qui ont déjà commencé, prennent fin le 5 octobre prochain. Les lauréats bénéficieront d'une formation accélérée dans un incubateur pendant un mois et dix jours. Le lancement du prix d'excellence a également été une occasion pour les organisateurs de dispenser des formations sur des thématiques importantes pour l'insertion professionnelle des jeunes. Notamment « Que peut-on faire avec ou sans le Bac » ; « Quelles sont les opportunités authentiques en faveur de l'insertion des jeunes » et « Comment obtenir son premier emploi ». Les formateurs qui se sont succédé au lutrin ont instruit les jeunes participants dans leur quête d'emploi. « La recherche d'emploi ne s'improvise pas mais se prépare », a martelé coach Kouamé Germain. Avant lui, Acossi Bessil Ernest les encourageait à ne pas laisser l'échec prendre le dessus dans leur vie. YK

PUBLI-REPORTAGE/VISAS, PASSEPORTS

Les caractéristiques d'une bonne photo



Le premier responsable d'Universal Photo, Mustapha Wakil (à gauche), a donné les caractéristiques d'une bonne photo lors de l'inauguration du studio à Adjamé

Des indications utiles pour éviter le rejet de ses dossiers. Les photos pour les passeports et autres visas doivent obéir à un certain nombre de critères sur les dimensions, la qualité, l'arrière-plan, le rendu, la position ; l'expression du visage, l'éclairage et le contraste, a révisé Mustapha Wakil, le 15 août dernier, lors de l'inauguration du studio Universal Portrait à Adjamé. Ainsi les photos d'identité fournies pour le visa Afrique doivent avoir une dimension de 4,5 cm x 3,5 cm sous fond propre de préférence. Pour le visa américain et la Green Card, les photos doivent être cadrées et cadrées de façon à voir tout le visage. Quant aux photos pour les pèlerinages chrétiens et musulmans, la priorité est accordée à l'im-

age, a fait savoir Mustapha Wakil, photographe professionnel et premier responsable du studio qui venait d'être inauguré. Il a par la même occasion distingué les meilleurs agents du studio en présence d'un représentant du ministère de l'Artisanat. « Je suis venu apporter le soutien du ministère de l'Artisanat (...) La photographie fait partie des 345 métiers que compte le monde de l'artisanat. Nous avons besoin d'artisans ambassadeurs, animés par l'esprit d'initiative. Que nos artisans aient à cœur de se spécialiser dans un domaine spécifique (...) Qu'Universal Photo traverse le temps et s'impose auprès de l'administration et qu'il y ait des démontrements dans les villes de l'intérieur », a déclaré M. Fofana. YK

TICAD 7

Amadou Gon Coulibaly conduit la délégation ivoirienne au Japon

YVES KALOU

La Côte d'Ivoire est représentée au plus haut niveau à la 7ème Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 7), prévue du 28 au 30 août 2019 à Yokohama au Japon. La délégation ivoirienne est en effet conduite par le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly. Au cours de cette TICAD 7, dont le thème est "Faire progresser le développement de l'Afrique à travers les peuples, la technologie et l'innovation", il s'agira de soutenir, de manière proactive, les efforts de l'Afrique pour son développement, par une mobilisation accrue des secteurs public et privé du Japon.



Le Premier ministre va participer au TICAD 7. (Ph. d'archives)

La 7ème Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 7) se tiendra du 28 au 30 août 2019 à Yokohama au Japon. La TICAD est une initiative du gouvernement nippon, lancée en 1993 à Tokyo, juste après la guerre froide. Elle vise à apporter, de manière proactive, son assistance technique et financière aux efforts de l'Afrique pour son développement. La déclaration de Tokyo sur le développement de l'Afrique, adoptée lors

de la TICAD I, a placé l'Afrique et son développement au centre de l'agenda international du Japon. Et ce, dans une période d'auto-pessimisme grandissant où commençait à se répandre l'idée que l'Afrique ne pourrait jamais se développer, quel que soit le montant de l'aide à sa disposition. Mais l'initiative du Japon, l'un des plus grands donateurs, a été cruciale pour

maintenir le niveau de l'aide à l'Afrique. Le Japon, dans sa coopération avec l'Afrique, met un accent sur les efforts visant à faire progresser la lutte mondiale contre les maladies infectieuses et autres pathologies qui prévalent en Afrique. « La Déclaration de Nairobi », adoptée par la TICAD 6 en 2016, souligne d'ailleurs « la promotion de systèmes de santé rési-

lents pour la qualité de vie » comme l'un des domaines prioritaires de la coopération Japon-Afrique, au regard des défis majeurs à surmonter par le continent noir. La création du « Prix Hideo Noguchi pour l'Afrique » en 2006, traduit cette volonté de coopération dans le domaine de la santé. Ce Prix sera remis pour la 3ème fois à la 7ème TICAD. Dans sa coopération avec la Côte d'Ivoire, le Japon appuie plusieurs projets, à travers la JICA, son agence de coopération et de développement. Il a contribué au financement du Plan national de développement (PND 2012-2015 et PND 2016-2020), en ciblant notamment l'accélération du développement économique, le développement urbain, les infrastructures (échangeur du carrefour Solbra). A cela s'ajoutent l'industrie, l'agriculture, la pêche, ainsi que le renforcement des capacités des secteurs de la sécurité et de la justice. En 2013, le Japon a également contribué à la Côte d'Ivoire, dans le cadre de l'Initiative PPTE (Pays pauvres très endettés), une annulation de dette sèche de 212,5 millions de dollars américains, soit 106,25 milliards de FCFA (taux de 1 dollar pour 500 FCFA). Plus de 4 500 participants sont attendus dans la plus grande conférence internationale organisée au Japon, incluant des chefs d'États et de gouvernements, ainsi que des représentants d'organisations internationales et régionales, du secteur privé, d'ONG et de la société civile.

YK (Source Primateur)

YOPOUGON

YOPOUGON

Le Chu fermé à partir du 1er novembre

DAO MAÏMOUNA

La date est désormais connue. Le centre hospitalier et universitaire (Chu) de Yopougon, sera fermé à partir du 1er novembre. Visitant hier l'établissement, le premier responsable de la santé, Dr Aka Anoué en a profité pour donner l'information. Le Chu, a annoncé le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, sera fermé pour une réhabilitation totale. Et, le montant des travaux, a-t-il indiqué, s'élève à 50 milliards FCFA. Revenant à l'objet de sa visite, il a expliqué être venu constater de visu les dommages causés par le bouchon d'un tuyau de

conduite d'eau qui a sauté, causant ainsi l'inondation du bloc opératoire. Après avoir constaté les dégâts, Aka Anoué a annoncé le début des travaux de réparation pour le lundi 26 août 2019. Selon le directeur de l'établissement, Dr Deka Paulin Christian, l'incident s'est produit le 18 août dernier, donc un jour non ouvrable. « Dans une salle technique située au-dessus du bloc opératoire, le bouchon d'un tuyau a sauté. L'eau a coulé et s'est infiltrée à travers le plafond dans le bloc opératoire, causant donc une inondation dans les salles. Heureusement que nous sommes intervenus à temps pour stopper les dégâts », a



Suite à l'incident, le grand bloc opératoire de Chu de Yopougon a été fermé pour aseptisation, photo Dr

expliqué le directeur du Chu, ajoutant que le seul préjudice de l'incident est la fermeture pour aseptisation des 5

salles du grand bloc opératoire. Toutefois, a-t-il précisé, cet accident n'a pas eu d'impact sur les activités quoti-

dienues de l'établissement. A preuve, le service gynécologique fonctionne correctement.

DM

ARTISANAT

Les professionnels du froid veulent soumissionner aux appels d'offre

Trouver des marchés d'Etat pour les membres opérationnels. C'est l'un des objectifs de l'Union nationale des techniciens professionnels du froid de Côte d'Ivoire, a fait savoir le président des professionnels du froid, Kouablan Omer Affian, aux hommes de médias le 30 juillet dernier au siège de l'adite union, site à Yopougon-Azito. En qualité du premier responsable des professionnels du froid en Côte d'Ivoire, il a profité de l'occasion à lui offerte pour annoncer l'arrivée très prochaine pour une visite de travail à Abidjan de Madi Sakandé, expert consultant de l'ONU pour les questions environnementales, climatiques et frigorifiques. Selon le conférencier, l'expert en questions frigorifiques, profitera de son séjour en terre d'Eboumie, pour renforcer les capacités des membres de cette fédération. A



Les frigoristes professionnels veulent assainir leur corporation

fin croire, cette formation va permettre aux techniciens ivoiriens d'avoir une bonne connaissance sur la nouvelle technologie en froid. Et ce, pour leur permettre d'être mieux outillés pour être plus compétitifs sur un marché en pleine révolution technologique. Par ailleurs, son organisation veut assainir le secteur en luttant légalement contre les techniciens des

magasins qui ternissent l'image de la corporation. Pour y arriver, tous les membres seront reconnus par leur tenue de travail avec un macaron à l'effigie de l'union. Avant de détailler que le secteur du froid est vaste : à savoir le froid industriel, domestique et automobile. Pour lui, l'importance du froid est capitale. Car la conservation des denrées alimentaires, des produits pharmaceutiques font gagner beaucoup à l'économie. C'est pourquoi, indique le conférencier, la formation de cent (100) autres membres de son organisation, est primordiale.

MB

ECOLEX

L'inflation

L'inflation est une situation de hausse généralisée et durable des prix des biens et des services. Cette situation correspond à une baisse du pouvoir d'achat de la monnaie. En clair, avec la même somme d'argent, on peut acheter moins de choses qu'auparavant. Il existe principalement quatre facteurs à l'origine de l'inflation.

L'inflation par les coûts. Lorsque les prix des matières premières s'accroissent, cela pèse sur les coûts de production des entreprises. Il en va de même si en raison de la faiblesse du chômage, ces dernières doivent augmenter les salaires pour pouvoir attirer de nouveaux employés. En réaction, et pour conserver leurs marges bénéficiaires, les entreprises sont incitées à augmenter leurs prix, ce qui provoque un premier saut inflationniste.

L'inflation par la demande. Lorsque la demande de produits ou de services s'accroît mais que l'offre de produits et services n'arrive pas à s'adapter à ce surcroît de demande, les prix sont poussés à la hausse.

L'inflation importée. Lorsque le taux de change d'une monnaie se déprécie par rapport au dollar et/ou aux autres principales devises de facturation du commerce mondial (essentiellement le Livre Sterling, le Yen et l'Euro), le coût des produits importés augmente.

L'inflation par excès de création monétaire. Certains économistes affirment que l'inflation est toujours et partout un phénomène monétaire. Ils considèrent en effet que l'inflation apparaît parce que le stock de monnaie circulant dans l'économie est trop important par rapport à la quantité de biens et services offerts.

EN 1 CLIN D'ŒIL

MARCHÉS PUBLICS/ L'Anrmp lance les audits de la gestion 2018

L'Autorité nationale de régulation des marchés publics (Anrmp) procède, ce vendredi 23 août 2019, au lancement de la mission de l'audit des marchés passés au titre de la gestion 2018. La cérémonie est prévue au siège de l'institution sis à la Riviera 3 (Cocody).

CRISE DE LA CEI

Des leaders ivoiriens saisissent le président égyptien

La démission du président de la Commission de l'Ua exigée



La tête du diplomate tchadien est réclamée par des leaders de la diaspora ivoirienne.

[Ph. Archivos]

Des leaders de la diaspora ivoirienne résidant à Paris réclament la démission du président de la Commission de l'Union africaine (Ua), Moussa Faki Mahamat en poste depuis janvier 2017. Dans une lettre en date du 22 août 2019 et adressée au président en exercice de l'Union africaine, l'Égyptien Abdel Fattah Al-Sissi, Dr Boga Sako Gervais, président de la Fondation ivoirienne pour les droits de l'Homme et la vie politique (Fidhop), Vabé Christian du Rassemblement du Peuple de Côte d'Ivoire - Alternative Crédible (Rpci-Ac) et Logbo Pascal du Nouveau parti pour le rassemblement (Npr), protestent contre des propos «maladroits» et «graves» du diplomate tchadien. Des propos qui sont, selon ces ivoiriens, «susceptibles d'engendrer des conséquences néfastes sur l'avenir sociopolitique de la Côte d'Ivoire, dans la perspective de l'élection présidentielle de 2020». Pour ces trois leaders, cette prise de position «hâtive» et «partisane» certainement personnelle aussi,

mais engageant l'Union africaine- de M. Mahamat vient «choquer et narguer» une large partie des populations ivoiriennes et africaines d'autant plus qu'elle ne pourra plus accorder sa confiance à l'Ua, dans l'hypothèse où cette institution devrait faire face à la «dégénération du conflit préélectoral en cours en Côte d'Ivoire».

Dans un communiqué en début de semaine, le président de la Commission s'est félicité de ce que l'arrêt rendu par la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples ait été pris en compte tel qu'en atteste le préambule des motifs du projet de loi introduit au Parlement. Ce communiqué intervient suite à l'adoption, en Côte d'Ivoire, par les deux chambres du Parlement, de la loi portant recomposition de la Commission électorale indépendante (CeI), et à sa promulgation. Dans la note, M. Mahamat a aussi salué l'ensemble des acteurs politiques en Côte d'Ivoire, y compris les organisations de la société civile, pour leur attachement aux valeurs démocratiques

prônées par l'Ua et les encourage dans leur volonté à aller à des élections paisibles dans l'intérêt du peuple ivoirien.

Les signataires de la lettre dénoncent le fait que le chef de l'Etat ivoirien, Alassane Ouattara et son gouvernement ne soient pas parvenus à discuter avec les principaux partis de l'opposition et les principales Ong de la société civile autour d'une table et, de façon unilatérale. Selon eux, le gouvernement a fait adopter, aux chambres du Parlement un texte de loi qui n'a traité que la recomposition, «et encore si cette recomposition était satisfaite, en ignorant l'essentiel», des préoccupations des ivoiriens et ce que l'arrêt de la Cour africaine a exigé, à savoir la question de l'indépendance de la CeI par rapport à l'exécutif et au parti au pouvoir. Par conséquent, Boga Sako Gervais, Vabé Christian et Pascal Logbo sollicitent de la part du président égyptien et de ses homologues chefs des Etats membres de l'Union, la démission du président de la Commission, «sinon, à tout le

moins, des excuses publiques auprès du peuple de Côte d'Ivoire et de l'Afrique».

La mission essentielle de l'Ua telle que héritée de l'Organisation de l'unité africaine (Oua) le 9 juillet 2002 à Durban, en Afrique du Sud, est de renforcer l'unité et la solidarité entre les Etats africains. Celle de la Commission de l'Ua est d'être un moteur de l'intégration africaine, sous l'égide de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernements. Alors, écrivent-ils, le président de la Commission de l'Ua, en tant que responsable d'un des principaux organes de l'Union, doit être habité par

la sagesse et s'imposer l'obligation de réserve sur des sujets brûlants concernant les Etats membres. Au total, ces ivoiriens de la diaspora estiment que l'ex-Premier ministre tchadien a commis par cette sortie «hasardeuse, un grave impair diplomatique» qui pourrait avoir de sérieuses conséquences dans la suite de la situation sociopolitique ivoirienne. Ils expriment l'indignation des peuples ivoirien et africain et souhaitent voir l'Ua jouer son rôle de médiatrice impartiale dans les crises internes aux Etats membres.

Cyrille DJEDJED

Vit'lu

Bitumage des villages ébrié

Le gouverneur du district autonome d'Abidjan, Robert Beugré Mambé a informé, hier jeudi 22 août 2019, à Songon Dagbé que, suivant les instructions du président de la République Alassane Ouattara, toutes les voies menant aux villages ébrié, notamment dans la commune de Songon, seront bitumées. Et ce, avant mars 2020. Mais bien avant, il ira dans chaque village pour mener des actions sociales au nom du chef de l'Etat.

Bandama Maurice fait une révélation

Le ministre de la Culture et de la Francophonie, Bandama Maurice a fait une révélation de taille, jeudi 22 août 2019, sur l'organisation des 8e Jeux de la Francophonie. Il a déclaré publiquement que « lorsque c'était chaud » et que « le président Ouattara demandait : mais qui est allé chercher ces jeux ? », « il a fallu le gouverneur Beugré Mambé pour que la Côte d'Ivoire n'ait pas honte ». Il soulignait en clair que c'est le gouverneur Mambé qui a «sauvé la situation».

Eloi Sessou, habilleur des Miss CI, est décédé

La grande faucheuse vient de frapper cette fois-ci les acteurs de la mode, après l'artiste Dj Arafat que les ivoiriens n'ont pas fini de pleurer. Le célèbre styliste Eloi Sessou est décédé, jeudi 22 août 2019, à Abidjan. Le styliste attiré des Miss Côte d'Ivoire a déposé à jamais ses ciseaux, des suites de maladie. L'ivoirien Eloi Sessou était un styliste de renommée internationale. En mars 2019, il était en Italie où il a présenté un défilé intitulé « sous le manteau » lors d'un programme destiné aux migrants clandestins.

MALADIE MYSTERIEUSE DANS LE NORD

Le ministère de la Santé confirme :

«28 cas de décès enregistrés à Yérétiélé»

Le vendredi 16 août 2019, le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique a été informé par ses services décentralisés, notamment le District sanitaire de Mankono de l'existence d'une maladie non encore identifiée qui serait à l'origine de plusieurs cas de décès à Yérétiélé dans la sous-préfecture de Dianra. Les premières informations sur la maladie posent le diagnostic suivant : les signes cliniques présentés par les patients sont :

- Des œdèmes au niveau du visage et des membres inférieurs
- Une constipation
- Des douleurs thoraciques (douleurs au niveau de la poitrine)
- Des ballonnements abdominaux
- Une fatigue générale
- Des vomissements.

Il faut noter que, dans la pé-



Le ministre de la Santé met tout en oeuvre pour venir à bout de cette mystérieuse maladie (Ph. DR)

riode de juillet à août 2019, 28 cas de décès ont été enregistrés à Yérétiélé, créant ainsi une psychose au sein de la communauté. Après les investigations menées par la Direction départementale de la santé de Mankono, cela a permis de faire ressortir 9 cas de

décès présentant le tableau clinique de cette maladie non encore identifiée. Cependant, le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique tient à porter à la connaissance de la population ivoirienne que depuis juillet 2019, aucun autre cas de décès n'a été notifié.

En outre, la mobilisation des équipes médicales de recherche au sein de la communauté a permis d'identifier quatre (4) personnes présentant depuis deux à trois semaines les signes de cette maladie.

Le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique invite les populations en générale et celle de Yérétiélé en particulier au calme et à la sérénité.

Par ailleurs, il est recommandé à toute personne présentant l'un des signes sus-cités à se rendre immédiatement dans le centre de santé le plus proche.

Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique appelle la population à éviter l'automédication.

Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique tient à rassurer les populations qu'une équipe de l'INHP en plus des cliniciens et de laborantins est mobilisée pour identifier cette maladie afin d'y apporter une riposte appropriée.

Les titres sont de la rédaction

SOUBRÉ / SANTÉ

Le comité régional de lutte contre la tuberculose installé

Le secrétaire général 1 de la préfecture de Soubré, Bonaventure Tiegbé, a remis aux différents membres du comité régional de lutte contre la tuberculose (Crlt) l'arrêté numéro 36/P5/CAB du 9 août 2019

qu'aucune famille ne supporte de coût catastrophique lié à cette épidémie. C'est pourquoi, il a demandé à chacun de procéder à la notification dans sa communauté, faire le suivi correct du traitement

portant création et fonctionnement dudit comité. C'était le mardi 13 août 2019 lors de la Journée mondiale de la tuberculose qui a eu lieu au district sanitaire de la ville. Selon lui, ce document leur permettra de mener à bien leur mission de sensibilisation et d'information dans leurs différentes communautés. Auparavant, le médecin-chef du centre anti-tuberculeux de Soubré, Dr Aichimon Aké Leopold, a dans son bilan, indiqué que 501 cas de tuberculose ont été dépistés au cours de l'année 2018 dans la zone de Soubré dont 377 nouveaux cas. Face à ce tableau sombre, le médecin chef a demandé la contribution de leaders communautaires afin

pour la guérison des malades, lutter contre la stigmatisation et la discrimination des personnes infectées. Aussi, les populations ont été instruites sur la définition de la tuberculose, le mode de contamination, le signe évocateur de la tuberculose pulmonaire et le rôle des leaders religieux et communautaires. Présent à cette journée, le directeur départemental de la santé, Zonf Kouakeu Patrice a indiqué que cette pathologie mérite une lutte ardue. Pour lui, il est nécessaire de fédérer les énergies pour interrompre la chaîne de contamination dans la région.

R.S SEGONGO, région de la Nawa

LUTTE CONTRE LE CANCER CHEZ LES ENFANTS

Une fondation veut éradiquer le fléau en Côte d'Ivoire

La Fondation Samaké Mohamed (Fsm), a décidé de prendre à bras le corps la question de la lutte contre le cancer chez l'enfant partout en Afrique et singulièrement en Côte d'Ivoire. Pour démontrer cet engagement, elle a organisé le dimanche 11 août 2019, dans un hôtel à Abidjan-Yopougon, une cérémonie de remise de dons à l'Ong Aline qui milite au profit des enfants atteints de cette maladie. Charlotte Viéga, fondatrice de ladite organisation a expliqué dans son allocution les raisons qui ont motivé cette action ainsi que celles de la création de sa structure. «Je veux voir ces enfants sourire et les embrasser. C'est un engagement ferme que j'ai pris en créant cette Fondation pour leur redonner la joie de vivre. Je mènerai ce combat jusqu'à obtenir un résultat positif», dira-t-elle puis d'insister : «j'ai besoin d'aider ces enfants. En tant que mère, ce sont mes enfants».



Charlotte Viéga fondatrice de Fsm (au C) a apporté son soutien à la famille d'un enfant malade du cancer. (Ph. DR)

Redonner la joie de vivre à un enfant atteint de cette maladie est pour dame Viéga un défi à relever. C'est en tout, 3 millions de fctâ en vivres et en non vivres qui ont été remis au président de l'Ong Aline. Charlotte Viéga a exhorté les personnes de bonne volonté à lui emboîter le pas afin d'apporter un plus grand soutien aux enfants vulnérables. «Le cancer que nous avons décidé de combattre n'a ni ethnie, ni religion, et n'est d'aucun parti politique», a-t-elle ajouté. Pour sa part, Nadège Adiko,

marraine de la cérémonie, a réaffirmé la volonté de la Fsm à poursuivre ce combat contre le cancer. «Je puis me permettre de confirmer que de grands projets seront réalisés d'ici peu pour sauver un grand nombre d'enfants malades du cancer. J'invite tout le monde à soutenir cette vision», a-t-elle conclu. Notons que cette cérémonie a enregistré la participation de plusieurs Ivoiriens vivant en France.

Venance AKA (Stg)



Les membres du comité régional de lutte contre la tuberculose sont prêts pour la mission à eux confiée. (Ph. R.S.S.)

LOGEMENTS SOCIAUX

Koné Bruno (ministre de la Construction et du logement):

«La cité Ado sera totalement habitable dans 2 mois»

Les travaux de Songon relancés, des consignes données aux promoteurs

Le gouvernement ivoirien à travers le ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, a fait le point de la réalisation des logements sociaux. Dans une interview dont l'inter a reçu copie mercredi 21 août 2019, le ministre Koné Bruno en charge de ce département a justifié le retard dans la livraison de certaines maisons à cause «des faiblesses dans l'exécution de ce programme» constatées dès sa prise de fonction à la tête de ce ministère. Toute chose qui justifie selon lui, les résultats mitigés aujourd'hui. M.Koné Bruno a fait savoir que son «ambition c'est justement de rattraper le retard, redonner forme à ce projet et faire en sorte que tous les souscripteurs puissent accéder à un moment ou un autre à leurs logements». Il a dit y travailler avec acharnement. Le patron du logement en Côte d'Ivoire a rassuré avoir débloqué tous les problèmes au niveau des différents



Le ministre de la Construction, Koné Bruno rassure les souscripteurs et invite les promoteurs au respect de leurs engagements.

chantiers. «[...] Dans deux mois, la cité Ado à Yopougon sera totalement habitable», a promis M. Koné Bruno, ajoutant que tout est en train d'être mise en œuvre pour assurer la disponibilité de l'électricité et l'eau dans tous les logements, y compris la réalisation des ouvrages d'assainissement. Il a souligné que les travaux

de construction de la station d'épuration des eaux usées en cours ne doivent pas empêcher les acquéreurs à accéder à leurs logements. A l'en croire, les problèmes notés à la Cité Ado relèvent désormais du passé de même que sur le site de logements sociaux de Bingerville. Les points de Grand-Bassam, pré-

ciemment à Modeste et Songon, route de Dabou, rassurent également. «A Grand-Bassam, les travaux devraient être terminés dans quelques mois. Quant à Songon qui est le plus gros projet, les financements sont disponibles. Les travaux sont relancés pour aller jusqu'à leur achèvement. D'ici la fin de l'année nous pensons rendre habitables certaines portions de ce site», a rapporté le ministre, invitant les promoteurs à aller au bout de leurs engagements en réalisant les maisons pour lesquelles il y a eu des souscriptions, étant entendu que l'Etat désormais s'est engagé à réaliser tout ce qui est de sa part. Pour faire face à la demande croissante de

logements, la construction de 3000 autres habitats sociaux est annoncée dans le cadre d'une convention ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme-Shelter Afrique. «Bientôt les travaux devraient commencer», a déclaré le collaborateur du président Alassane Ouattara, soulignant que la construction de ces logements intervient dans le cadre du programme présidentiel, avec les coûts étudiés des maisons. Le prix de l'habitat social est fixé à moins de 12 millions de Fcfa et celui de la maison économique ne peut excéder 23 millions de Fcfa.

Marcello AKA

Les recettes pour éviter les conflits fonciers

Le processus de délivrance de l'arrêté de concession définitive (Acdf) a été également évoqué. Le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, Koné Nabagné Bruno a indiqué que l'ambition du gouvernement ivoirien est de faire un document «sécurisé et incontestable». «L'objectif est de réduire le nombre de conflits et de litiges», a fait remarquer le ministre qui prévoit alléger le processus. «Nous allons réduire les délais. Nous avons besoin d'aller vite en nous assurant que la parcelle n'est pas litigieuse, que les relevés topographiques effectués par nos services sont conformes à ceux qui sont effectués par le cadastre et la conservation foncière dans le cadre de cette collaboration», a insisté le ministre. Les contrôles des services compétents s'étendent à la qualité de l'acquéreur et celle du propriétaire, ayant vendu le terrain.

M.A

M.A

EDUCATION JURIDIQUE / RESPONSABILITÉ SOCIALE

Des acteurs de la société civile formés à l'amélioration des droits de l'Homme

Les auditeurs de l'atelier sur le programme de formation relatif à l'éducation juridique et à la responsabilité sociale ont reçu, le mercredi 21 août 2019, leurs certificats. C'est la vice-présidente du Conseil national des droits de l'Homme (Cndh), Dr Marie Paule Kodjo qui a procédé à la clôture de cet atelier qui a débuté le 19 août 2019, au siège de l'institution à Abidjan-Cocody.

A cette occasion, elle a exhorté les participants à profiter du savoir qui leur a été transmis et à le mettre en pratique dans leurs tâches quotidiennes afin d'améliorer les droits de l'Homme en Côte d'Ivoire.

C'est à l'initiative de l'Ambassade d'Israël en Côte d'Ivoire que s'est tenue cette formation qui vise à outiller les organisations de la société civile sur la pratique des droits de l'Homme. «Ce fut un bon canal d'apprentissage et de partage d'expérience auquel nous avons pris part», ont reconnu des participants à cet atelier. Reconnaissant que cette formation a permis de renforcer leurs capac-



Des acteurs de la société civile formés pour améliorer les droits de l'Homme

ités en termes d'éducation juridique sur le plan communautaire, ils ont souhaité la pérennisation de cet apprentissage, en vue du renforcement de l'Etat de droit en Côte d'Ivoire. Ce sont au total une vingtaine d'auditeurs qui ont pris part à cette formation assurée par Pr Yuwal Elbasha, avocat communautaire et doyen de la faculté de Droit d'Ano Académic Collège, en Israël. Cet atelier a permis aux participants d'approfondir leurs connaissances sur le sens de

l'engagement pour la responsabilité sociale et particulièrement en matière de protection des droits des populations. La formation, faut-il le souligner, s'inscrit dans le cadre du renforcement de la collaboration entre le Cndh et l'ambassade d'Israël en Côte d'Ivoire. C'est un appui à l'endroit des organisations de la société civile pour promouvoir davantage l'Etat de droit, la culture de la paix et de la citoyenneté.

Landry BEUGRE (stg)

DIMBOKRO / CONFLIT RELIGIEUX
Des fidèles musulmans se tabassent dans une mosquée

Le préfet Soro Sana monte au créneau

Le vendredi 16 août 2019, jour d'adoration d'Allah, l'esprit malin a eu raison des disciples du prophète Mohamed à Dimbokro. C'est le moins que l'on puisse dire, au regard des actes de violence qui ont eu lieu pendant la prière, dans la grande mosquée de Soukouradjan. Deux groupes de fidèles musulmans s'y sont en effet tabassés. Ce lieu de prière a été mis sens dessus-dessous.

A l'origine de ce conflit religieux, la représentativité de leurs membres dans le bureau local du Conseil supérieur des imams (Cosim). L'une des parties protagonistes, se sent lésée quant au nombre de ses membres qui siègent dans ledit bureau. Elle a donc revendiqué le même nombre de représentants que l'autre partie. Dans les discussions, le ton est rapidement monté et l'atmosphère surchauffée. Les deux groupes qui se regardaient en chiens de falence en sont venus aux mains. La bagarre a occasionné de nombreux dégâts dans la maison de Dieu. Averti, le préfet par intérim de Dimbokro, Soro Sana a pris des mesures conservatoires. Il a décidé de la fermeture de la mosquée de Soukouradjan. Il a également entrepris des démarches auprès des guides religieux afin de réconcilier les deux groupes en conflit. L'autorité préfectorale, en fin médiateur, a prôné le pardon et l'entente mutuelle qui doivent prendre le dessus sur l'esprit de division. Fort heureusement, son message a été entendu par les fidèles musulmans protagonistes puisque les choses sont finalement rentrées dans l'ordre. Le lieu de culte est à nouveau ouvert. Soro Sana a invité toutes les parties à se conformer strictement aux textes en vigueur du Cosim. Ainsi, il a été recommandé au groupe qui se sent lésé quant à sa représentativité au sein du bureau des imams de proposer deux autres adjoints issus de son rang, à l'appréciation de l'imam principal.

Gnandé TIA
Correspondant régional

CIRCULATION DES PERSONNES ET DES BIENS, SUPPRESSION DES BARRIÈRES NON TARIFAIRES, ÉCHANGES COMMERCIAUX, ETC.

Voici les grandes réformes en cours dans l'espace Cedeao

Sem Babacar Carlos Mbaye, Représentant résident de la Cedeao en CI: «Le détenteur de la carte d'identité biométrique peut aller où il veut dans la Cedeao»

L'ambassadeur Babacar Carlos Mbaye, Représentant résident de la Cedeao en Côte d'Ivoire a expliqué, lors d'un entretien qu'il a accordé à L'inter, le jeudi 1er août 2019, à Abidjan-Cocody, que sa mission est de travailler à mieux faire connaître et apprécier la Cedeao par une plus grande adhésion de la population ivoirienne et des personnes vivant dans sa juridiction. Car, la Cedeao, de son avis, n'est pas qu'une affaire de gouvernements ; c'est aussi l'affaire des citoyens qui la composent. Dans cet entretien, il aborde également les grands projets et réformes en cours pour concrétiser l'ambition de passer «d'une Cedeao des États à une Cedeao des peuples».



Sem Babacar Carlos Mbaye appelle à une plus grande implication des peuples de la Cedeao à l'idéal d'une communauté plus solidaire.

Que renferme le slogan «d'une Cedeao des États à une Cedeao des peuples» ?

C'est un slogan qui vise à faciliter la concrétisation de l'idéal pour lequel les pères fondateurs s'étaient mobilisés en 1975 : faire en sorte qu'il y ait une véritable intégration dans notre région. Mais pour que cette intégration soit parfaite, il faut que les populations, les peuples y adhèrent et apportent leur contribution. Il s'agit donc de faire en sorte qu'en plus des réunions formelles des gouvernements au cours desquelles se prennent de grandes décisions et se définissent les voies et moyens de leur mise en œuvre, nous parvenions à une situation où ces décisions seront davantage inspirées par ce que veulent les populations. Il faut que les populations puissent également aider à ce que les décisions arrêtées soient effectivement mises en œuvre sur le terrain. Les peuples doivent davantage être impliqués, à travers leurs représentations formelles que sont le Parlement de la Cedeao et d'autres structures, de manière à avoir leur mot à dire et à obtenir ce qu'ils disent puisse être pris en compte afin de contribuer à la mise en œuvre optimale des décisions arrêtées au niveau des chefs d'État et de gouvernement.

Sentez-vous cette adhésion de la population à l'entité Cedeao ?

C'est une ambition qui peut prendre du temps à se concrétiser. Nous avons un horizon qui est fixé à 2020. En 2020, il faut que la concrétisation de l'ambition en question soit davantage percepti-

ble. Tout ne sera pas réalisé à cette échéance, mais celle-ci devrait être une étape cruciale dans le cheminement vers la Cedeao des peuples. Dans cette perspective, nous aidons les organisations de la société civile à se constituer en fédérations. Nous essayons aussi de contribuer à ce que les jeunes aient davantage voix au chapitre à travers les organisations qu'ils créent et à ce que les femmes soient autonomes et prennent davantage la parole. C'est dans cette logique que s'inscrit notre adhésion au programme que nous avons avec la Banque africaine de développement (Bad), à savoir «50 millions de femmes ont la parole». C'est la mise en place de ce genre d'initiatives qui fera qu'en 2020, on pourra dire que nous avons fait un pas de plus vers «la Cedeao des peuples».

Face à cette ambition, il y a que les populations sont toujours confrontées à des difficultés de mobilité d'un pays à un autre dans le même espace communautaire. Quelles actions pour arriver à bout de ces freins ?

C'est déplorables et les peuples ont raison de se plaindre. Mais, je voudrais faire un rappel. Nous venons de très loin. Entre 1975 et 1978, les expulsions de ressortissants de pays membres de la Cedeao résidant dans d'autres pays membres étaient monnaie cou-

pu entrer en vigueur. Mais, dans sa mise en œuvre, il y a des difficultés. Des efforts restent à faire pour que ces dispositions soient connues des agents chargés de la sécurité dans les différents États membres et pour que ces agents soient conscients du fait que la libre circulation est un droit et que ce droit engage chaque pays membre. Il faut travailler à éduquer moralement les gens. Un groupe de travail a été mis en place, qui est chargé de travailler à lever les obstacles pour permettre la libre circulation des personnes et des biens ; il est présidé par un chef d'État. Par ailleurs, des dispositions sont prises pour faciliter la fluidité au niveau des postes frontaliers. Dans ce cadre, un projet visant à équiper ces postes frontaliers est mis en œuvre. Dans certaines zones, il a été établi des postes de contrôle juxtaposés. C'est le cas, par exemple entre le Nigeria et le Bénin, et entre le Togo et le Ghana. Ce sont des mesures dont on pense qu'elles vont faciliter le passage aux frontières tout en permettant aux agents compétents de vérifier les papiers des voyageurs pour s'assurer qu'il s'agit de citoyens de la Cedeao. En outre, il y a un mécanisme régional de suivi de la libre circulation des véhicules inter-États de transport de personnes et de biens ; il a été mis en place pour que les contrôles sur les véhicules soient également allégés, moyennant quelques précautions liées aux exigences de sécurité. Nous sommes en train de mettre en œuvre la phase expérimentale. Nous le faisons en collaboration avec la Confédération syndicale des conducteurs routiers de l'Afrique de l'Ouest (Cscrao) parce que ce sont les conducteurs routiers qui sont les premières victimes des tracasseries, des rackets. La Cedeao travaille avec la Cscrao et les administrations concernées des États membres pour l'établissement de la liste des documents dont l'existence permet d'éviter des contrôles intempestifs, tout en donnant des garanties de sécurité aux forces chargées du contrôle.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la création de la carte d'identité de la Cedeao ?

A leur Sommet ordinaire de décembre 2015, les chefs d'État et de gouvernement ont adopté le prototype de la carte nationale d'identité biométrique qu'ils avaient décidé d'établir pour les

citoyens de la Cedeao. Sur la base de ce prototype, chaque État membre devrait établir les cartes nationales de ses citoyens. Avant son adoption, les différents techniciens ont discuté et se sont entendus sur son contenu, de sorte que la personne qui détient une carte nationale d'identité biométrique d'un État membre de la Cedeao peut, à leurs yeux, aller où elle veut dans le territoire de la Cedeao et s'y établir. Il en est ainsi parce que cette carte contient toutes les informations sur l'individu qui la détient, y compris son casier judiciaire, tout son dossier en un mot. Cela devrait éliminer les cartes de résident dans les pays où cela existe encore. En Côte d'Ivoire, on n'a pas besoin de la carte de résident, mais je précise que celle-ci est différente du certificat de résidence qui permet d'indiquer le lieu de résidence d'une personne. A terme, avec l'entrée en vigueur de la carte nationale d'identité biométrique, la carte de résident ne doit plus exister dans l'espace Cedeao. Une fois que la carte nationale d'identité biométrique aura été établie dans tous les pays, ça devrait être le seul document en vigueur. Il appartient à chaque État membre de l'établir pour ses nationaux, mais le contenu est le même pour tous dans tous les États membres.

Au-delà des barrières tarifaires sur lesquelles il y a des avancées notables, il y a les barrières non tarifaires qui entravent encore la libre circulation des personnes et des biens. Comment la Cedeao adresse-t-elle cette problématique ?

Nous sommes une zone économique bien intégrée où le commerce devait être fluide. Nous travaillons pour qu'il en soit effectivement ainsi. Les barrières tarifaires sont éliminées. Mais il y a les barrières non tarifaires qui constituent une entrave à la libre circulation des personnes et des biens, tout comme les comportements de certains acteurs. Par exemple, l'entrée de Solibra ne devait être empêchée dans aucun État membre. Malheureusement, il y a encore ces obstacles que nous essayons de lever. C'est la raison pour laquelle il a été mis en place une «task force» dont la mission est d'aider à la mise en œuvre intégrale du schéma de libéralisation des échanges au sein de la Communauté.

SUITE PAGE 11

L'INTER N°6345 DU VENDREDI 23 AOÛT 2019

SUITE DE LA PAGE 10

Cette «task force», présidée par le président Salou Djibo, ancien chef d'État du Niger, comprend des acteurs aussi bien de la société civile que du secteur privé. Elle effectue des missions périodiques dans les États membres pour s'entretenir avec les acteurs et recenser les obstacles qu'ils rencontrent pour exporter de leur pays vers d'autres pays membres de la Cedeao. Elle écoute également les acteurs institutionnels pour savoir les difficultés qu'ils rencontrent. Par la suite, elle rend compte au Sommet des chefs d'État et de gouvernement, avec des recommandations ; ses rapports sont très écoutés par les États membres. Le constat qu'on fait, c'est que les acteurs privés préfèrent importer par exemple de l'huile de palme de la Malaisie qui leur revient sans doute moins cher, plutôt que d'en importer de Côte d'Ivoire. Ils font cela pour des raisons qui leur sont propres, mais qui violent les dispositions communautaires. Ce sont des problèmes de cette sorte qui doivent être réglés à force de sensibilisation et de conscientisation des acteurs.

Vous le voyez : la Cedeao fait des études et les soumet, mais leur exécution relève de la responsabilité des États parce qu'elle n'est pas dotée d'une autorité supra

rien faire sans l'aval des États membres.

Où en sommes-nous avec le projet de construction de l'autoroute transafricaine de l'espace Cedeao qui doit relier les différentes capitales de nos États ?

Le projet a été amélioré pour mieux prendre en compte un État membre insulaire qui est le Cabo-Verde. Maintenant, on parle de liaison Praia-Dakar-Abidjan-Lagos. Le projet est avancé dans son tronçon Abidjan-Lagos. Les États membres concernés ont déjà signé un traité pour la mise en œuvre de cette autoroute, longue de 1028 Km. La Banque africaine de développement y joue un rôle important en tant que bailleur. L'étude de faisabilité est déjà bouclée. Il reste l'autre partie du tronçon Praia-Dakar-Abidjan, d'une longueur de plus de 4000 Km. Le président du Sénégal a été choisi comme «champion» pour encourager les États membres concernés à accélérer le projet. Ce projet fait partie des chantiers prioritaires de la Cedeao.

Sur le plan des échanges commerciaux, notamment avec l'Union européenne, la Cedeao a du mal à se mettre d'accord pour conclure l'Accord de partenariat économique (Ape) régional. A-t-on définitivement opté pour des accords intérimaires ?

On pense toujours à l'Accord régional dans un format Union européenne-Afrique de l'Ouest (non



«Avec l'entrée en vigueur de la carte nationale d'identité biométrique, la carte de résident ne doit plus exister dans l'espace Cedeao», a informé le représentant résident de la Cedeao en Côte d'Ivoire.

(Photos: M. Adon Colaux)

pas seulement avec la Cedeao, puisqu'il y a aussi la Mauritanie).

Les États concernés ont signé sauf le Nigeria. C'est un seul pays certes, mais le Nigeria n'est pas n'importe quel pays, et c'est un accord régional. Il faut donc que

l'Union européenne, ont dû conclure des accords intérimaires pour sauvegarder les avantages liés à leur partenariat avec l'Union européenne. Une fois que cela sera fait, on pourrait avoir l'accord mais le délai était tel que certains pays comme la Côte d'Ivoire qui doivent poursuivre leur coopération avec l'Union européenne, ont dû conclure des accords intérimaires pour sauvegarder les avantages liés à leur partenariat avec l'Union européenne.

Est-ce que la Cedeao pense qu'un accord régional est plus pertinent que d'aller en solo comme c'est le cas avec la Côte d'Ivoire, le Ghana, etc. ?

Si on s'est engagé dans la négociation, c'est parce qu'on pensait que l'accord régional était plus pertinent. C'est plus pertinent d'aller en région qu'individuellement. Une fois encore, la conclusion de l'accord n'est pas une fin en soi, mais c'est l'objectif qui est visé qui est la chose la plus importante.

Vu l'importance de cet accord pour la région, est-ce que les chefs d'État font le lobbying qu'il faut pour convaincre le Nigeria à les rejoindre ?

Je ne connais pas le programme des chefs d'État et de gouvernement, mais je sais que c'est un accord qui leur tient à cœur en tant qu'accord régional parce que l'idée c'est de faire apparaître les États membres de la Cedeao comme une seule entité unie par une vraie solidarité. Donc, je pense que les chefs d'État et de gouvernement sont favorables à toute initiative qui peut confirmer

et conforter cette image.

Comment la Cedeao se prépare-t-elle pour un meilleur positionnement dans la Zone de libre-échange continentale africaine ?

Tous les États membres de la Cedeao ont souscrit à la Zone de libre-échange continentale africaine. Tous se sont mobilisés pour que le siège soit implanté au Ghana qui est un État membre de la Cedeao. Cela signifie qu'ils croient en cette Zone et qu'ils tiennent à en tirer tout le bénéfice possible. Et pour qu'il en soit ainsi, il faut qu'ils soient bien préparés en interne. Dans les prochains mois, on verra sans doute quelles dispositions seront prises et quelles instructions seront données à la Commission pour aider les États membres à bien se préparer.

Dans le cadre des grandes réformes, la Cedeao envisage de passer à une nouvelle monnaie, l'éco, dès 2020. Pensez-vous que 2020 est un délai raisonnable et que cette nouvelle monnaie sera effectivement opérationnelle à cette date ?

Je fonde mon espoir sur le volontarisme dont font preuve les chefs d'État et sur l'égalité de volonté politique qui les anime de franchir cette étape. Cela étant dit, avoir une monnaie unique entre des pays où il y a des réalités différentes n'est pas chose aisée. Cet espoir est fondé également sur le fait qu'il y a la décision qui a été prise par les États membres d'associer pleinement les banques centrales dans cette entreprise parce que ce sont les banques centrales qui gèrent les monnaies des États. La bonne volonté existe mais, à mes yeux, les États mem-

bres tiennent à ce que la mise en place de la monnaie unique soit une avancée irréversible. Est-ce que cela va se faire en 2020 ? Je pense qu'il ne faut pas perdre de vue l'histoire d'une zone comme l'Union européenne avec l'euro. Cette monnaie n'est pas entrée en circulation dans tous les États membres. Cela s'est fait de façon progressive. Mon rêve, c'est qu'en 2020, l'éco devienne une réalité pour tous. Mais je conçois que, comme première étape, elle regroupe certains pays et que les autres rejoignent l'entreprise plus tard.

Démarrer avec certains pays, c'est certainement ceux de la zone cfa. On ne s'attendra donc pas au changement attendu étant donné qu'il n'y a aucune assurance que des pays comme le Nigeria ou encore le Ghana les rejoindront par la suite.

Moi, je ne rentre pas dans ces conjectures. Les chefs d'État ont exprimé une ambition. Ils travaillent à la concrétiser et mettent toutes les chances de leur côté pour que cette ambition devienne une réalité. Je m'en tiens à cela. Je pense que ce qu'il faut, c'est une volonté politique partagée, comme c'est le cas, et la prise de dispositions pratiques réalistes pour faire en sorte que cette volonté produise les effets escomptés.

Est-ce qu'il vous revient que certains pays renoncent à adhérer à la nouvelle zone monétaire surtout avec les changements qui sont intervenus dans le choix du régime de change de la nouvelle monnaie éco ?

Ces questions sont discutées à huis clos entre les chefs d'État et de gouvernement et je pense que c'est mieux ainsi. Par la suite, les chefs d'État et de gouvernement donnent des instructions au Comité ministériel. Entre les Sommets, le Comité des chefs d'État qu'ils ont mis en place se penchent également sur les questions liées à la monnaie unique.

Quelles sont les perspectives pour la jeunesse de la Cedeao confrontée aux questions de chômage ?

Notre challenge, c'est de faire advenir «la Cedeao des peuples». Tout ce qu'il fallait adopter comme dispositions a été adopté. Il faut faire en sorte que ces dispositions soient mises en œuvre de façon optimale en communiquant davantage avec les citoyens à travers les organisations de la société civile et les médias (les médias traditionnels comme les nouveaux médias en ligne). À cet égard, il s'agit de faire percevoir la Cedeao comme une organisation qui a déjà à son actif un certain nombre de réalisations, qui a des ambitions qui sont en train d'être poursuivies aujourd'hui et qui va faire changer la vie des citoyens demain. Cela, à travers l'industrialisation, par exemple,

où il existe une politique commune. Il existe aussi une politique agricole commune. De même, il y a des structures qui ont été mises en place pour prendre en charge le problème du chômage des jeunes et de l'autonomisation des femmes. En ce qui concerne le chômage des jeunes, nous ne nous bornons pas à le constater et à le déplorer : nous travaillons à rendre les jeunes employables. Car, nous voulons que ce qui est déjà écrit sur le papier puisse être effectivement mis en œuvre sur le terrain. À ce propos, le fait de mieux se connaître, savoir ce que nous avons et ce que nous pouvons nous offrir mutuellement, est important. Il faut par exemple qu'on connaisse les possibilités sur le plan économique qu'il y a en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Cabo-Verde, en Guinée-Bissau, etc., que les gens les voient, qu'on lise cela à travers la presse. Il faut que la télévision montre les réalisations qui sont faites par exemple au Nigeria, les actions menées au Sénégal, pour que les acteurs sachent qu'il y a quelque chose qui existe et qu'il faut se donner les moyens d'en tirer profit.

La culture est aussi un élément sur lequel on pourrait s'appuyer...

Bien sûr, il faut aussi qu'on s'appuie sur la culture pour avancer.

qu'il y a un projet de festival pour exposer les richesses culturelles des pays de l'espace Cedeao en vue de renforcer la solidarité et la confiance entre eux. C'est une manifestation qui vise à permettre de savoir ce que nous avons, où nous allons, et qu'est-ce qu'il nous faut faire ensemble. Nous avons une radio qui est basée au Liberia et qui a une vocation régionale. Elle nous a été gracieusement cédée par la Mission onusienne qui était au Liberia, au moment de son départ de ce pays ; nous lui avons donné un statut de radio communautaire en attendant de pouvoir disposer d'une télévision communautaire afin de communiquer davantage et mieux sur les actions de la Cedeao. Nous devons arriver à faire en sorte que le jeune Nigérien soit fier d'appartenir à une même entité que le jeune ivoirien, le jeune Sénégalais, le jeune Nigérien, etc... Il faut qu'il connaisse dès son jeune âge la Cedeao, la solidarité que l'histoire a créée entre les peuples qui vivent dans l'aire couverte par cette organisation, solidarité que les réalités d'aujourd'hui mettent en évidence et que nos ambitions communes doivent nourrir.

Avez-vous entrepris des actions dans ce sens pour faire connaître cette Cedeao aux jeunes ?

Lorsque je suis arrivé ici (en Côte d'Ivoire, Ndrlr), j'ai essayé d'aller à la rencontre des jeunes.

SUITE PAGE 12

LOGEMENTS SOCIAUX

Koné Bruno (ministre de la Construction et du logement):

«La cité Ado sera totalement habitable dans 2 mois»

Les travaux de Songon relancés, des consignes données aux promoteurs

Le gouvernement ivoirien à travers le ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, a fait le point de la réalisation des logements sociaux. Dans une interview dont l'inter a reçu copie mercredi 21 août 2019, le ministre Koné Bruno en charge de ce département a justifié le retard dans la livraison de certaines maisons à cause «des faiblesses dans l'exécution de ce programme» constatées dès sa prise de fonction à la tête de ce ministère. Toute chose qui justifie selon lui, les résultats mitigés aujourd'hui. M. Koné Bruno a fait savoir que son «ambition c'est justement de rattraper le retard, redonner forme à ce projet et faire en sorte que tous les souscripteurs puissent accéder à un moment ou un autre à leurs logements». Il a dit y travailler avec acharnement. Le patron du logement en Côte d'Ivoire a rassuré avoir débloqué tous les problèmes au niveau des différents



Le ministre de la Construction, Koné Bruno rassure les souscripteurs et invite les promoteurs au respect de leurs engagements.

chanciers. «[...] Dans deux mois, la cité Ado à Yopougon sera totalement habitable», a promis M. Koné Bruno, ajoutant que tout est en train d'être mise en œuvre pour assurer la disponibilité de l'électricité et l'eau dans tous les logements, y compris la réalisation des ouvrages d'assainissement. Il a souligné que les travaux de construction de la station d'épuration des eaux usées en cours ne doivent pas empêcher les acquéreurs à accéder à leurs logements. A l'en croire, les problèmes notés à la Cité Ado relèvent désormais du passé de même que sur le site de logements sociaux de Bingerville. Les points de Grand-Bassam, préci-

sément à Modeste et Songon, route de Dabou, rassurent également. «A Grand-Bassam, les travaux devraient être terminés dans quelques mois. Quant à Songon qui est le plus gros projet, les financements sont disponibles. Les travaux sont relancés pour aller jusqu'à leur achèvement. D'ici la fin de l'année nous pensons rendre habitables certaines portions de ce site», a rapporté le ministre, invitant les promoteurs à aller au bout de leurs engagements en réalisant les maisons pour lesquelles il y a eu des souscriptions, étant entendu que l'État désormais s'est engagé à réaliser tout ce qui est de sa part. Pour faire face à la demande croissante de

logements, la construction de 3000 autres habitats sociaux est annoncée dans le cadre d'une convention ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme-Shelter Afrique. «Bientôt les travaux devraient commencer», a déclaré le collaborateur du président Alassane Ouattara, soulignant que la construction de ces logements intervient dans le cadre du programme présidentiel, avec les coûts étudiés des maisons. Le prix de l'habitat social est fixé à moins de 12 millions de Fcfa et celui de la maison économique ne peut excéder 23 millions de Fcfa.

Marcello AKA

Les recettes pour éviter les conflits fonciers

Le processus de délivrance de l'arrêté de concession définitive (ACD) a été également évoqué. Le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, Koné Nabagné Bruno a indiqué que l'ambition du gouvernement ivoirien est de faire un document «sécurisé et incontestable». «L'objectif est de réduire le nombre de conflits et de litiges», a fait remarquer le ministre qui prévoit alléger le processus. «Nous allons réduire les délais. Nous avons besoin d'aller vite en nous assurant que la parcelle n'est pas litigieuse, que les relevés topographiques effectués par nos services sont conformes à ceux qui sont effectués par le cadastre et la conservation foncière dans le cadre de cette collaboration», a insisté le ministre. Les contrôles des services compétents s'étendent à la qualité de l'acquéreur et celle du propriétaire, ayant vendu le terrain.

M.A

DIMBOKRO / CONFLIT RELIGIEUX
Des fidèles musulmans se

tabassent dans une mosquée

Le préfet Soro Sana monte au créneau

Le vendredi 16 août 2019, jour d'adoration d'Allah, l'esprit malin a eu raison des disciples du prophète Mohamed à Dimbokro. C'est le moins que l'on puisse dire, au regard des actes de violence qui ont eu lieu pendant la prière, dans la grande mosquée de Soukouradjan. Deux groupes de fidèles musulmans s'y sont en effet tabassés. Ce lieu de prière a été mis sens dessus-dessous.

A l'origine de ce conflit religieux, la représentativité de leurs membres dans le bureau local du Conseil supérieur des Imams (Cosim). L'une des parties protagonistes, se sent lésée quant au nombre de ses membres qui siègent dans ledit bureau. Elle a donc revendiqué le même nombre de représentants que l'autre partie. Dans les discussions, le ton est rapidement monté et l'atmosphère surchauffée. Les deux groupes qui se regardaient en chiens de faïence en sont venus aux mains. La bagarre a occasionné de nombreux dégâts dans la maison de Dieu. Alerté, le préfet par intérim de Dimbokro, Soro Sana a pris des mesures conservatoires. Il a décidé de la fermeture de la mosquée de Soukouradjan. Il a également entrepris des démarches auprès des guides religieux afin de réconcilier les deux groupes en conflit. L'autorité préfectorale, en fin médiateur, a prôné le pardon et l'entente mutuelle qui doivent prendre le dessus sur l'esprit de division. Fort heureusement, son message a été entendu par les fidèles musulmans protagonistes puisque les choses sont finalement retournées dans l'ordre. Le lieu de culte est à nouveau ouvert. Soro Sana a invité toutes les parties à se conformer strictement aux textes en vigueur du Cosim. Ainsi, il a été recommandé au groupe qui se sent lésé quant à sa représentativité au sein du bureau des imams de proposer deux autres adjoints issus de son rang, à l'appréciation de l'imam principal.

Gnandé TIA

Correspondant régional

EDUCATION JURIDIQUE / RESPONSABILITÉ SOCIALE
Des acteurs de la société civile formés à l'amélioration des droits de l'Homme

Les auditeurs de l'atelier sur le programme de formation relatif à l'éducation juridique et à la responsabilité sociale ont reçu, le mercredi 21 août 2019, leurs certificats. C'est la vice-présidente du Conseil national des droits de l'Homme (Cndh), Dr Marie Paule Kodjo qui a procédé à la clôture de cet atelier qui a débuté le 19 août 2019, au siège de l'institution à Abidjan-Cocody.

A cette occasion, elle a exhorté les participants à profiter du savoir qui leur a été transmis et à le mettre en pratique dans leurs tâches quotidiennes afin d'améliorer les droits de l'Homme en Côte d'Ivoire.

C'est à l'initiative de l'Ambassade d'Israël en Côte d'Ivoire que s'est tenue cette formation qui vise à outiller les organisations de la société civile sur la pratique des droits de l'Homme. «Ce fut un bon canal d'apprentissage et de partage d'expérience auquel nous avons pris part», ont reconnu des participants à cet atelier. Reconnaissant que cette formation a permis de renforcer leurs capac-



Des acteurs de la société civile formés pour améliorer les droits de l'Homme

ités en termes d'éducation juridique sur le plan communautaire, ils ont souhaité la pérennisation de cet apprentissage, en vue du renforcement de l'Etat de droit en Côte d'Ivoire. Ce sont au total une vingtaine d'auditeurs qui ont pris part à cette formation assurée par Pr Yuwal Elbasha, avocat communautaire et doyen de la faculté de Droit d'Ano Académic Collège, en Israël. Cet atelier a permis aux participants d'approfondir leurs connaissances sur le sens de

l'engagement pour la responsabilité sociale et particulièrement en matière de protection des droits des populations. La formation, faut-il le souligner, s'inscrit dans le cadre du renforcement de la collaboration entre le Cndh et l'ambassade d'Israël en Côte d'Ivoire. C'est un appui à l'endroit des organisations de la société civile pour promouvoir davantage l'Etat de droit, la culture de la paix et de la citoyenneté.

Landry BEUGRE (stg)

SANTÉ

Les microplastiques présents dans l'eau sont-ils dangereux pour la santé ?



"Les microplastiques présents dans l'eau de boisson ne semblent pas présenter de risques pour la santé, du moins aux niveaux actuels. Mais nous devons approfondir la question", a relevé la directrice du Département Santé Publique, à l'OMS, Maria Neira. (p. 09)

L'Organisation mondiale de la santé a publié le 22 août 2019 une synthèse des dernières connaissances sur les microplastiques dans l'eau du robinet et l'eau en bou-

tières connaissances sur les microplastiques dans l'eau du robinet et sur ses effets sur la santé humaine.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que les niveaux actuels de microplastiques présents dans l'eau potable ne présentent pas encore de danger pour la santé, mais les experts restent prudents pour l'avenir. Dans un rapport publié jeudi 22 août 2019, l'OMS présente la synthèse des dernières connaissances sur les microplastiques dans l'eau du robinet et l'eau en bouteille et sur ses effets sur la santé humaine.

"NOUS ESTIMONS QUE LE RISQUE EST FAIBLE"

"Le message clé vise à rassurer les consommateurs d'eau potable du monde entier: d'après cette évaluation, nous estimons que le risque est faible", a déclaré le commandeur de l'Unité Eau, assainissement, hygiène et santé de l'OMS, Bruce Gordon, lors d'une conférence de presse. Il a précisé que l'analyse des risques pour la santé liés aux microplastiques portait essentiellement sur trois aspects : le risque d'ingestion, les risques chimiques et les risques liés à la présence de

bactéries agglomérées (biofilm).

L'OMS insiste sur le fait que les données sur la présence de microplastiques dans l'eau potable sont pour l'instant limitées, avec peu d'études fiables, et que ces dernières sont difficilement comparables, ce qui rend plus difficile l'analyse des résultats. L'OMS appelle en conséquence les chercheurs à mener une évaluation plus approfondie, avec des méthodes standardisées.

LES MICROPLASTIQUES DANS L'EAU POURRAIENT PRÉSENTER UN RISQUE À L'AVENIR

Dans un communiqué, l'agence spécialisée de l'ONU indique que les microplastiques d'une taille supérieure à 150 microns ne sont en principe pas absorbés par l'organisme humain, et l'absorption des particules plus petites "devrait être limitée". Elle estime en revanche que l'absorption de très petites particules microplastiques, notamment de nanoparticules, "devrait être plus élevée, même si les données à ce sujet sont très limitées". "Les microplastiques présents dans l'eau de boisson ne semblent pas présenter de risques pour la santé, du moins aux niveaux actuels. Mais nous devons approfondir la question", a relevé la directrice du Département Santé Publique, à l'OMS, Maria Neira, citée dans le communiqué.

Le rapport alerte sur les dangers à venir: si les émissions de plastique dans l'environnement se poursuivent au rythme actuel, les microplastiques pourraient présenter des risques généralisés pour les écosystèmes aquatiques d'ici un siècle, ce qui ne devrait pas être sans conséquence sur la santé humaine. "Nous devons enrayer l'augmentation de la pollution plastique partout dans le monde", a souligné Mme Neira.

Les experts soulignent aussi l'importance du traitement des eaux usées (matières fécales et chimiques) qui permet de retirer plus de 90% des microplastiques présents dans ces eaux. Actuellement, une grande part de la population mondiale ne bénéficie pas encore de systèmes adaptés de traitement des eaux usées, selon l'OMS.

Par Sciences et Avenir avec AFP
Edition du 22.08.2019

SANTÉ

Contre la calvitie, des cheveux qui poussent sur des moules imprimés en 3D

Des chercheurs américains sont parvenus à doter des souris de cheveux humains grâce à des moules en 3D.

Bientôt des cheveux humains obtenus grâce à la 3D ? En tout cas, pour l'instant, des chercheurs américains de l'université de Columbia (New York) ont, pour la première fois, réussi à produire des follicules pileux humains sans les implanter dans la peau. Comment ? en utilisant des cellules souches humaines protégées dans de micro-moules imprimés en 3D. Cette nouvelle technique anti-calvitie présentée dans la revue Nature Communications est innovante.

DES FOLLICULES PILEUX APPARUS EN TROIS SEMAINES

DES FOLLICULES PILEUX APPARUS EN TROIS SEMAINES

En effet, si jusqu'à présent, les chercheurs étaient parvenus à faire pousser des poils de souris ou de rat en laboratoire, toujours à partir de cultures de cellules prélevées à la base des follicules existants, l'obtention était nettement plus aléatoire avec des cellules ciliées humaines, dont le processus de multiplication est plus complexe. Les chercheurs précisent avoir voulu exploiter la capacité unique des imprimantes 3D à créer un micro-environnement plus naturel pour la croissance du follicule pileux et sont parvenus à produire des moules en plastique dotés

de longues extensions minces d'un demi-millimètre de large. Des cellules de follicule pileux de volontaires humains ont été placées dans ces moules et recouvertes de cellules produisant de la kératine et de facteurs de croissance afin d'en stimuler la croissance. Résultat, trois semaines plus tard des follicules pileux sont apparus et ont même été réimplantés sur des souris !

UNE TECHNIQUE À AFFINER POUR RÉSOUDRE LES PROBLÈMES DE CALVITIE

Si comme l'écrivent les auteurs, leur technique pourrait permettre à l'avenir d'obtenir de très nombreux follicules pileux, elle reste toutefois à affiner avant d'être disponible en pratique quotidienne pour résoudre les problèmes de calvitie. Les auteurs estiment toutefois que leur approche pourrait devenir une stratégie réaliste face à la chute des cheveux et imaginent déjà l'associer à des robots chirurgicaux. En attendant, restent toujours les postiches et per-ruques, bien moins chères que les greffes et implants, sans aucun risque de rejet et garantis sans effets secondaires, à l'inverse de certains produits disponibles sur le marché.

Par Sylvie Riou-Milliot
Sciences et Avenir
Edition du 21/08/2019

Sous la Présidence de Monsieur Sidi Touré,
Ministre de la Communication et des Médias

L'Union Nationale des Journalistes de Côte d'Ivoire (UNJCI)
Organise son 1^{er} Congrès extraordinaire

Samedi 24 Août 2019 à 18h

Lieu : Amphithéâtre de l'ITC POLYTECHNIQUE
Abidjan-Cocody

Infoline : 20331082

Journalistes, vous êtes cordialement invités.

